

L'AGRASSEUSE

CGT - BANQUE PALATINE

Le Plan d'Accompagnement à la Porte ou PAP

La DRH a mis en place, il y a plusieurs années, le PAP, Plan soit disant d'Accompagnement à la Performance, qui se solde malheureusement la plupart du temps par un accompagnement à la sortie de l'entreprise.

Pour mon PAP, vous avez prévu des mesures d'accompagnement ?



Si vous êtes victime de cette situation ou proche de l'être, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous accompagnerons.

Ce phénomène a pris de l'ampleur ces derniers mois, mais à l'initiative de qui et pourquoi ?

Peut-être vaut-il mieux faire sauter des fusibles plutôt que se poser les bonnes questions, celles-ci risqueraient de fâcher notre direction générale qui, de toute façon, ne veut pas les entendre.

Ces plans sont en effet de plus en plus nombreux dans le réseau aussi bien entreprise que banque privée. Ils concernent souvent des personnes récemment embauchées, à qui l'on a survendu un portefeuille de clients et un potentiel commercial qui n'existent malheureusement pas. Et on reproche à ces commerciaux de ne pas être au rendez-vous des objectifs demandés qui, sur la banque privée, ont doublé en deux ans ...

LES SYNDICATS VOUS PROTÈGENT !



Quand la direction s'en prend à la gestion du CSE par la CGT

Sur les communications par mail

« Le CSE adresse trop de mails et perturbe les salariés » dixit la direction.

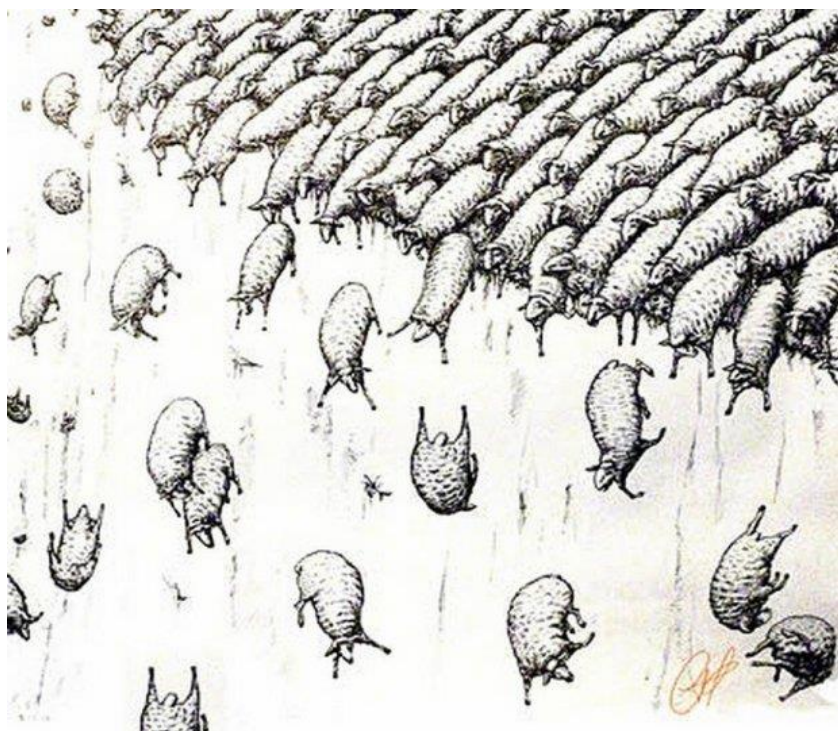
Bizarre ! Vous ne nous en avez jamais parlé, mais vous vous seriez plaints à nos homologues d'autres syndicats. La CGT, premier syndicat de la banque, ferait-elle peur aux salariés qui ont voté pour elle ?

N'hésitez à venir nous rencontrer, nous sommes preneurs de toutes vos critiques et pistes d'amélioration.

En attendant, plus aucun mail ne sera envoyé, sauf de façon très ponctuelle.



*Voilà ce qui
risque d'arriver à
ceux qui suivent
de trop près les
injonctions de la
direction.*



Quand la direction s'en prend à la gestion du CSE par la CGT

Sur les PV de CSE

La déclaration de la DRH au CSE du mois de mars :

« Je souhaite également rappeler les exigences applicables à la rédaction des procès-verbaux.

Le procès-verbal est un document institutionnel essentiel.

Il doit constituer un compte rendu fidèle, complet et objectif de l'ensemble des débats, sans sélection, sans interprétation et sans déséquilibre dans la restitution des prises de parole.

Cela implique notamment :

- la retranscription des interventions de l'ensemble des membres élus,
- la mention des positions et réponses de la direction,
- la restitution des votes et de leurs résultats,
- et, plus largement, une présentation équilibrée et neutre des échanges. »

Ces principes conditionnent la valeur du procès-verbal, la qualité de l'information des salariés et la crédibilité de notre instance.



Notre réponse : la preuve par les chiffres

A chaque début de CSE, les élus sont appelés à approuver, ou non, le PV du CSE précédent.

Depuis les dernières élections,

- 13 PV sur 18 (72%) ont été adoptés à l'unanimité,
- Aucun PV n'a reçu un avis défavorable,
- Aucune approbation n'a été reportée pour un litige sur le PV,
- Tous les PV ont été approuvés par un minimum de 14 personnes (La CGT compte seulement 10 élus sur 17). Donc les représentants des autres syndicats ont eux aussi approuvé les PV. Les abstentions étaient liées à l'absence de l'élu au CSE.

Pour info

Le contrat avec la société en charge de la rédaction des PV prévoit explicitement une restitution de 30% des échanges.

Mais ça, c'était avant l'intervention de la RH, les autres représentants du personnel préféreraient-ils le camp de la direction plutôt que celui de votre défense ?

DRH : fin du budget convivialité pour les salariées Palatine du CSE ...

A compter de 2027, le secrétariat du CSE ne devrait plus faire partie des effectifs de la Palatine, car le budget convivialité lui sera désormais refusé. Voici les propos de la DRH : « *Les règles de l'entreprise prévoient la prise en charge de frais de convivialité pour les managers vis-à-vis de leurs équipes avec un plafond annuel fixé par la Direction.* »

Cependant cette règle ne s'applique pas dans le cadre du fonctionnement du CSE. »

Bizarre, bizarre, les secrétaires du CSE sont rémunérées par la banque mais ne bénéficient pas du budget de la Banque comme les autres salariés.



Restez toujours informé de l'actualité Palatine grâce à l'application CityKomi CGT Palatine sur votre téléphone portable

Abonnez-vous sans contrainte car nous ne collectons aucune donnée personnelle, aucune liste de diffusion n'existe. Nous vous informons au fil de l'eau. Vous pouvez également nous adresser des alertes ou des informations (nous ne connaissons pas davantage votre identité).

C'est simple, téléchargez l'appli gratuite sur votre portable et abonnez vous à CGT Banque Palatine.

Abonnez-vous à CGT PALATINE.

Faites le dès aujourd'hui



Rejoignez la CGT PALATINE